



LES ROCHEUSES AMERICAINES, LE GRAND SPECTACLE DU NORD OUEST

CIRCUIT 12 JOURS / 10 NUITS



JUIN 2025 *

20 participants minimum - 25 participants maximum

Région sauvage, spectaculaire et intrigante ! Qui n'a jamais rêvé d'un voyage à l'américaine au cœur des reliefs légendaires des rocheuses ? Si vous cherchez à découvrir de grands espaces, un mélange de nature sauvage et d'histoire des Etats Unis, ce programme vous comblera. Ici plus qu'ailleurs, la nature offre un spectacle prodigieux, vous laissant parfois approcher aux origines de la terre, avec les sources et les geysers du Yellowstone, ou vous racontant l'histoire des Dakotas en terre Sioux. Les panoramas à couper le souffle de Yellowstone, des Rocky Mountains, les sites emblématiques du Mont Rushmore et la diversité des paysages vous procureront sans aucun doute des souvenirs inoubliables.

L'ITINERAIRE DE VOTRE VOYAGE

PARIS – DENVER – CHEYENNE – RAPID CITY – GILLETTE – CODY – WEST YELLOWSTONE – IDAHO FALLS – SALT LAKE CITY – PARIS

LES POINTS FORTS

- ❑ **Vols DIRECTS Air France et prise en charge de l'ESTA par notre agence**
- ❑ **2 nuits pour bénéficier d'un maximum de temps au parc national de Yellowstone, inscrit au Patrimoine mondial de l'UNESCO**
- ❑ **Visite et passage dans les villes « Far West » pour une immersion totale !**
- ❑ **Découverte de la cordillère sauvage aux nombreuses nations indiennes, où les aventuriers enflammèrent l'espoir des colons**
- ❑ **Un autre Ouest américain source inépuisable de rêve**
- ❑ **Eau en carafe, thé ou café inclus aux repas**

PANORAMA DU VOYAGE



PROGRAMME précontractuel, représentant l'OFFRE PRÉALABLE répondant aux obligations de l'article R211-1 à 4 du code du tourisme.

1ER JOUR : DOLE - DIJON - PARIS CDG ✈️ DENVER (COLORADO)

Départ en autocar de Dole ou Dijon pour rejoindre l'aéroport avec votre accompagnateur(trice).

Convocation à l'aéroport de PARIS CDG. Vol direct à destination de DENVER sur la compagnie régulière **AIR France**.

PARIS CDG 13H30 / 15H35 DENVER

Horaires soumis à modification, plan de vol 2024, sous réserve de modification pour 2025.

Accueil par votre guide accompagnateur et transfert à l'hôtel.



Diner et installation pour 1 nuit.

2EME JOUR : DENVER – CHEYENNE (WYOMING) 320KM- 4H30

Petit déjeuner. Départ pour une excursion dans les **High Rockies**, vieilles de 70 millions d'années, la chaîne s'est formée, en grande partie, à l'époque du Crétacé. **Vous êtes dans les hautes Rocheuses du Colorado. Parmi les plus spectaculaires panoramas des montagnes nord-américaines.** Toujours une surprise au détour d'un virage ! Arrêt à **Grand Lake** aux accents Far West, trottoirs en bois, et maisons en rondins. Déjeuner en cours de route.

Continuation vers **Estes Park**, station touristique. C'est en empruntant le Trail Ridge Road, un chemin emprunté par les Amérindiens durant des milliers d'années que vous allez apercevoir les plus hauts sommets et les paysages les plus époustouflants. Il s'agit de l'un des plus hauts itinéraires du pays. Au détour d'un virage, vous pourrez peut-être apercevoir un élan, un mouflon ou pourquoi pas un ours brun...



La fin de votre trajet jusqu'à Cheyenne est une succession de plaines et de grands espaces à perte de vue. Arrivée en fin d'après-midi à **Cheyenne**, qui garde son âme de ville frontière bâtie au 19ème siècle pour les travailleurs du rail. Installation pour 1 nuit à l'hôtel et diner.

Passion du Monde : 29 Place Pointelin 39100 DOLE tel 03 84 71 43 08

France-passiondumonde@orange.fr www.passion-du-monde.fr

Lic 039 1000 13 RC : Gan Dole Garantie Financière :APST

3EME JOUR : CHEYENNE - RAPID CITY (DAKOTA DU SUD) 550KM-6H30

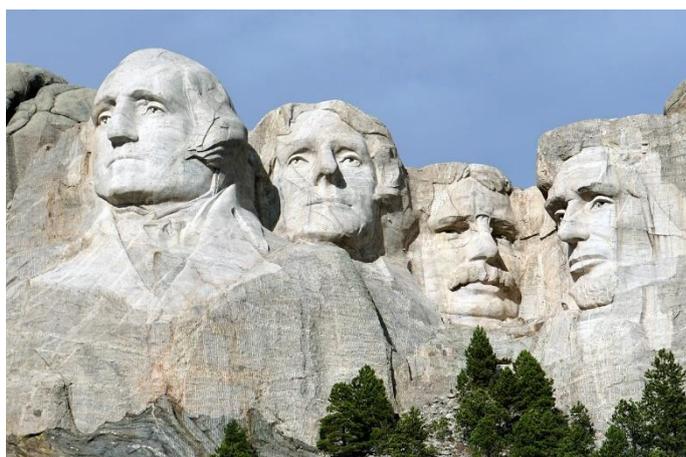
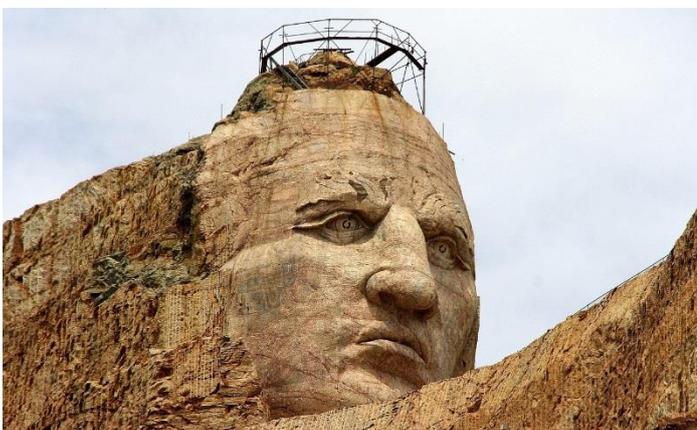


Petit-déjeuner. **Traversée du Custer Park.** Il s'agit de l'un des plus grands parcs d'Etat des Etats-Unis, rendu célèbre vers 1927 grâce au président Calvin Coolidge qui en fait durant son mandat y installe sa résidence secondaire. C'est le paradis des animaux emblèmes de la région : wapitis, cerfs, mouflons et

surtout les bisons en toute liberté. Plusieurs parcours sont possibles à travers les prairies et les collines boisées où évoluent les bisons et les chiens de prairie. Accès aux montagnes Black Hills. Cette ellipse de 200 Km sur 105 Km, avec en son cœur de rudes montagnes granitiques de toutes formes, est la terre sacrée des Sioux.

Route vers Rapid City. Déjeuner. **Arrêt au Crazy Horse National Memorial.**

Ce plus grand monument sculpté du monde est une effigie de 172 m. du célèbre chef Sioux Crazy Horse, dressé sur sa monture, qui mena la résistance indienne face au Général Custer. Cet ouvrage colossal a commencé en 1948 à la demande des chefs sioux pour qu'un monument montre que "le Peau Rouge a, lui aussi, de grands héros".



Visite du célèbre site du Mont Rushmore, symbole de la démocratie américaine. Pendant 14 ans, entre 1927 et 1941, Gutzon Borglum a sculpté cette paroi de granit pour faire du Mont Rushmore un "temple de la démocratie", dédié aux quatre présidents: George Washington, Thomas Jefferson, Abraham Lincoln, Theodore Roosevelt. Ils dominent la région à 1800 m d'altitude. **Dîner à l'hôtel et installation pour 2 nuits.**

4ÈME JOUR : RAPID CITY 190KM-2H00

Petit-déjeuner.

Tour d'orientation de **Rapid City**. Avec près de 70 000 habitants, elle est sans conteste l'une des villes principales du Dakota du Sud. Elle possède un agréable « downtown » (centre-ville), animé et vivant, composé de nombreux restaurants, petites boutiques, musées et galeries d'art. Mais c'est aussi un point stratégique pour partir explorer les lieux incontournables de la région.

Excursion dans la région des **Badlands**. Un décor mêlant des formations rocheuses, sans aucune végétation, que les indiens appelaient à juste titre « mauvaises terres », avec des couleurs et des formes exceptionnelles créées par l'action combinée du vent et de l'eau, mais aussi des vastes prairies, terre d'accueil d'une faune très variée : bisons, chiens de prairies, bouquetins et autres serpents, que vous aurez peut-être la chance d'apercevoir...



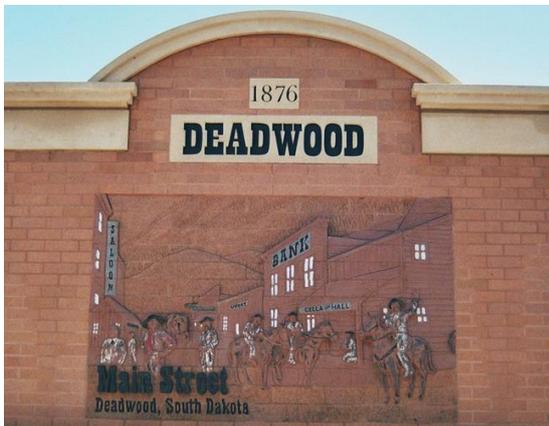
Déjeuner pique-nique en cours de route.

Retour à Rapid City. Dîner. Nuit à l'hôtel.

5ÈME JOUR : RAPID CITY – DEADWOOD - GILLETTE (WYOMING) 300KM-3H30

Petit-déjeuner.

Route jusqu'à **Deadwood**, cité qui a gardé son atmosphère « Old West ». Née de la ruée vers l'Or dans les années 1875, la ville a mis en œuvre un programme de protection du site historique et a gardé ainsi l'aspect des rues de cette époque. On imagine sans mal que cette nouvelle ville attirait non seulement les chercheurs d'or, mais aussi les hors-la-loi. C'est ici que repose dans un cimetière notamment la légendaire Calamity Jane et Wild Bill Hilcock. Mais Deadwood n'était pas qu'un repère de bandits. La ville était aussi fréquentée par des mineurs et des ouvriers prêts à travailler dur pour gagner leur vie.



Découverte de Deadwood. Vous pourrez profiter de son centre-ville composé de bâtiments historiques typiques en briques occupé par des établissements touristiques, des casinos, et bien d'autres attractions.

Déjeuner en cours de route.

Arrêt au surprenant **Devil's Tower**. "La tour du Diable", classée monument national par le Président Théodore Roosevelt en 1906, est une formation rocheuse de plus de 260 m de haut. C'était également le lieu sacré des différentes tribus Amérindiennes qui racontent certaines légendes, ce monolithe aurait été strié par les griffes d'un ours.



Continuation vers Gillette. Installation pour 1 nuit. Dîner.

6EME JOUR : GILLETTE – CODY (WYOMING) 390KM-4H15

Petit déjeuner.

Départ vers **Cody**, ville **de Buffalo Bill** (de son vrai nom William Cody). Cette petite cité a conservé son atmosphère "Far West " avec ses boutiques western et ses saloons. Déjeuner.

Découverte de la ville. N'hésitez pas à vous promener dans la rue principale du petit centre-ville qui concentre la plupart des commerces et restaurants.



Visite du **Buffalo Bill Center of the West**. Ce n'est pas seulement un musée dédié à Buffalo Bill, mais à tout l'univers de la conquête de l'ouest. Bien sûr, on y retrouve un musée consacré à "l'enfant du pays", William Cody, dit Buffalo Bill,

grâce à des objets provenant de son Wild West Show, mais aussi des armes à feu et des vêtements. On y trouve également un musée des Indiens des Plaines, présentant l'histoire culturelle et artistique de nombreuses tribus.

Installation pour 1 nuit. Dîner.

7ÈME JOUR : CODY - YELLOWSTONE 225KM-3H30

Petit déjeuner.

Départ pour rejoindre le plus ancien, le plus grand et sûrement l'un des plus beaux parcs des

Etats Unis : le Yellowstone. Le parc national de Yellowstone est à cheval sur les États du Wyoming, du Montana et de l'Idaho. Sur une surface grande comme le ¼ de la Suisse, le parc regroupe des paysages très variés qui transportent le voyageur dans l'univers de la création du monde : geysers, sources thermales, canyon, cascades, forêts denses, arbres fossilisés. L'activité volcanique intense avec les geysers, véritables stars du parc, est l'attraction la plus étonnante de cette région.



Déjeuner en cours de route.

Découverte de la partie Nord du Parc. Découvrez le spectacle de Yellowstone Falls, plus hautes que les chutes de Niagara ; les chaudrons bouillonnants et fumants de Mud Volcano et de Dragon Mouth ; Norris Geyser Basin et ses sources d'eaux chaudes aux couleurs diverses et les geysers comme Steamboat Geyser le plus haut du parc (jusqu'à plus de 100m).



Dîner et **installation pour 2 nuits** à l'extérieur du parc dans la région de West Yellowstone.

8EME JOUR : YELLOWSTONE 190KM -3H00

Petit déjeuner.

Visite de la **partie Sud du Parc**. Dans cette partie se trouve entre autres curiosités le "Old Faithfull". C'est avec une régularité de métro-
nome que ce geyser produit ses éruptions.



Arrêt sur le bord de Yellowstone Lake aux eaux profondes. Situé dans la partie sud-est du parc, la moitié sud du lac se trouve dans la caldeira de Yellowstone, le cratère du super volcan. Quelques sources chaudes ont été repérées au bord et au fond du lac. Le lac est traversé du sud au nord par la rivière Yellowstone. De nombreux autres ruisseaux l'alimentent également. Ses eaux finiront par se déverser dans l'océan Atlan-
tique en passant par le Missouri, le Mississippi et le golfe du Mexique.

Au hasard des promenades, il n'est pas rare de rencontrer des bisons, des wapitis, des élans ou des ours qui trouvent dans cet espace un habitat naturel idéal.

Déjeuner. En fonction de la météo, de courtes randonnées pourront être organisées au sein du parc.

Retour à l'hôtel. Dîner et nuit.

9EME JOUR : YELLOWSTONE - IDAHO FALLS (IDAHO) 425KM – 5H30

Petit déjeuner.

Route vers Jackson. Cette ville touristique, qui est également une station de ski, a su conserver un charme simple dans un bel environnement. Déjeuner.

Visite du parc national de Grand Teton.

Ici c'est la haute montagne qui règne, immense muraille rocheuse - la plus impressionnante d'Amérique - au pied de laquelle s'étend la très belle vallée de la Snake River. Avec Grand Teton **pour point culminant (4197 m.)**, ces montagnes qui s'étirent du Sud au Nord sur environ 64 Km, sont le joyau de ce



parc national : pics déchiquetés, lacs alpins, rivières limpides, torrents, pâtures, plaines verdoyantes... le tout dans un écrin d'une pureté totale.

Poursuite vers Idaho Falls. Installation pour 1 nuit. Dîner.

10EME JOUR : IDAHO FALLS - SALT LAKE CITY (UTAH) 350KM – 3H00

Passion du Monde : 29 Place Pointelin 39100 DOLE tel 03 84 71 43 08

France-passiondumonde@orange.fr www.passion-du-monde.fr

Lic 039 1000 13 RC : Gan Dole Garantie Financière :APST

Petit déjeuner.

Route vers le sud pour rejoindre l'Utah et sa capitale : **Salt Lake City**, théâtre des Jeux Olympique d'hiver en 2002. Déjeuner.

Tour de ville de Salt Lake City. Temple Square, cœur historique et lieu saint de l'Eglise des Mormons avec le Temps et le Tabernacle (interdit aux non-mormons), le State Capitol avec un panorama sur la ville et les montagnes environnantes.

Cette région déserte au début du 19ème siècle a été complètement transformée par les descendants des 150 survivants de l'expédition du prédicateur Young, arrivés dans la région en 1847 au bord du Grand Lac Salé (d'où la ville tire son nom). Installation pour 1 nuit. Dîner.



11EME JOUR : SALT LAKE CITY → PARIS

Petit-déjeuner.

Transfert vers l'aéroport de Salt Lake City. Déjeuner libre.

Vol direct à destination de PARIS sur la compagnie régulière **AIR France**.

SALT LAKE CITY 15H25

Horaires soumis à modification, plan de vol 2024, sous réserve de modification pour 2025.

12EME JOUR : PARIS CDG - DIJON - DOLE

Arrivée à Paris vers 09H30.

Transfert retour en autocar dans votre ville Dijon ou Dole.

L'ordre des visites peut être inversé. Les kilométrages et temps de parcours sont donnés à titre indicatif.

PASSION DU MONDE VOUS SOUHAITE UN EXCELLENT VOYAGE !

CONDITIONS DE VENTE

<u>DESTINATION :</u>	ROCHEUSES AMERICAINES		
<u>TYPE DE VOYAGE :</u>	CIRCUIT - 12 JOURS / 10 NUITS		
<u>VALIDITE :</u>	JUIN 2025 * DATES A CONFIRMER		
BASE DE PARTICIPANTS :	Base 25	Base 20	Supplément ch.individuelle

PRIX ESTIMATIF PAR PERSONNE :	5 590 €	6 040 €	918 €
-------------------------------	---------	---------	-------

NOTRE PRIX COMPREND :

- Un(e) accompagnateur(trice)
- Les transferts en autocar de tourisme Dole - Dijon/Aéroport de Paris CDG, AR,
- Les vols réguliers DIRECTS AIR FRANCE aller PARIS CDG / DENVER et retour SALT LAKE CITY/PARIS CDG, en classe économique sous réserve de modification pour 2025,
- Les taxes d'aéroport connues à ce jour 400 €, avec 1 bagage en soute de 20kg + 1 petit sac à main inclus/personne,
- Le transport local en autocar de tourisme,
- L'hébergement pour 10 nuits en hôtel 3*, normes locales, en chambre double,
- La pension complète du diner du 1^{er} jour au petit-déjeuner du 11^{ème} jour,
- Eau en carafe et thé ou café aux repas,
- Un guide accompagnateur(trice) parlant le français pendant tout le circuit,
- Les pourboires aux chauffeurs, guide accompagnateur(trice) et aux guides locaux,
- Les entrées dans les sites et monuments cités,
- Les taxes locales, frais de services, dans les hôtels et les restaurants,
- L'assistance de notre correspondant local,
- Un carnet de voyage avec guide touristique,
- Une réunion de prévoyage,
- L'assistance par téléphone de notre agence 24H/24, 7J/7,
- **ESTA autorisation électronique de voyage** : Le ressortissant français qui se rend aux États-Unis par la voie aérienne, maritime ou terrestre et qui bénéficie du VWP doit obligatoirement solliciter, via Internet, une autorisation électronique de voyage avant le départ (Electronic System for Travel Authorization - ESTA) : 21 USD à ce jour.

NOTRE PRIX NE COMPREND PAS :

- Les dépenses personnelles, les boissons, les repas non mentionnés ci-dessus
- **Le supplément chambre individuelle : 918 € (sur demande et limité),**
- Les éventuels excédents de bagages,
- Toutes les prestations non mentionnées dans le programme,
- **Les assurances VOYAGE ANNULATION OU MULTIRISQUES : nous consulter.**

Tarifs estimatifs donnés en date du 31 mai 2024, sous réserve de disponibilité au moment de la réservation et de modification des tarifs pour 2025, Tarifs aériens et plan de vol à reconfirmer pour 2025.

REVISION DU PRIX

Conformément aux articles L.211-12, R. 211-8 et R. 211-9 du Code du tourisme, les prix prévus au contrat sont révisables à la hausse comme à la baisse pour tenir compte des variations du coût des transports (carburant/énergie), des redevances et taxes et des taux de change. Vous serez informé de toute hausse du prix total du forfait, au plus tard 20 jours avant le départ. Cette hausse s'appliquera intégralement sur la part du prix concernée :

Redevances et taxes connues à la date du contrat : 400 €

Part des achats en Devises et taux de référence : **BASE 1 USD = 0.92 EUR**

MODALITES DE PAIEMENT : un acompte de 30% est demandé à la réservation du voyage sur la base de 20 participants + un 2ème acompte 90 jours avant le départ. Solde 40 jours avant le départ à réception de la facture et réajustement du tarif, selon révision éventuelle du prix et nombre définitif de participants. **REGLEMENTS A L'ORDRE DE Passion du Monde.**

Formalités pour les ressortissants français :

Passeport (validité postérieure à 6 mois après la date du retour/pages vierges successives)

ESTA - Séjour sans visa = Le programme d'exemption de visa : Visa Waiver Program (VWP)

Depuis le 1er avril 2016, seules les personnes titulaires d'un passeport électronique ou biométrique peuvent bénéficier du programme d'exemption de visa (VWP) qui permet **aux ressortissants français d'accéder au territoire américain sans visa, mais avec une autorisation électronique de voyage (ESTA)**, soit en transit, soit pour un séjour touristique ou d'affaires de 90 jours maximum. L'autorisation est valable 2 ans à compter de la date de délivrance, mais doit être renouvelée en cas de changement de situation (nom, prénom, sexe, nationalité, passeport, réponses différentes aux questions posées, etc.), ou si la date de validité du passeport est inférieure à ce délai de 2 ans.

Exclusion du VWP de certaines catégories de voyageurs :

- **Les voyageurs qui se sont rendus à Cuba depuis le 12 janvier 2021** ou qui désirent y voyager avant un séjour aux États-Unis ne peuvent pas bénéficier du régime de l'ESTA et doivent obligatoirement faire une demande de visa auprès d'un consulat américain avant d'entreprendre un voyage aux États-Unis.

- **Les voyageurs qui se sont rendus en Iran, Irak, Syrie, Libye, Somalie, Yémen ou au Soudan depuis le 1er mars 2011.**

Les non-ressortissants français ou les bi-nationaux sont invités à consulter le consulat ou l'ambassade des pays de destination.

Mineurs : Nous recommandons vivement de munir le mineur non-accompagné par ses représentants légaux d'une copie de son livret de famille. Formalités spécifiques : Dans le cadre d'un voyage à l'étranger, nous vous informons que le mineur résidant en France et voyageant sans être accompagné par ses représentants légaux, doit être muni en plus de sa pièce d'identité et du formulaire d'autorisation de sortie de territoire :

CERFA n°15646*01 à télécharger :

https://www.formulaires.modernisation.gouv.fr/gf/cerfa_15646.do.

Formalités sanitaires : Vaccination diphtérie-tétanos-poliomyélite (DTP) recommandée.

Les informations ci-dessus sont communiquées selon les données disponibles à la date d'établissement du contrat.

Nous vous conseillons de consulter, jusqu'au jour du départ, les sites :

Passion du Monde : 29 Place Pointelin 39100 DOLE tel 03 84 71 43 08

France-passiondumonde@orange.fr www.passion-du-monde.fr

Lic 039 1000 13 RC : Gan Dole Garantie Financière :APST

<https://www.pasteur.fr/fr> et <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs> et vous conseillons de vous inscrire sur le site Ariane :
<https://pastel.diplomatie.gouv.fr/fildariane/dyn/public/login.html>

Frais d'hospitalisation et dépenses de santé

Afin de faire face aux frais d'hospitalisation et aux dépenses de santé, parfois très élevés à l'étranger, il est vivement recommandé de disposer d'un contrat d'assistance ou d'une assurance permettant de couvrir tous les frais médicaux (chirurgie, hospitalisation, etc.) et de rapatriement sanitaire, au risque de ne pas avoir accès aux soins, y compris en cas d'urgence vitale. Ces frais ne pourront en aucun cas être pris en charge par l'ambassade ou les consulats généraux de France sur place.

L'infrastructure médicale est excellente aux États-Unis, mais d'un coût très élevé. Il n'existe pas de convention de sécurité sociale couvrant l'assurance maladie entre nos deux pays. En situation d'urgence, seule une ambulance assure une priorité lors de l'arrivée au service des urgences de l'hôpital (admission conditionnée à une garantie financière).

ANNULATION PAR LE VOYAGEUR - CONDITIONS D'ANNULATION 2025 - si cela entraîne un changement de base de participants, le tarif sera actualisé selon nombre définitif de participants à la date du solde.

Frais d'annulation/résolution du contrat + assurance non remboursable quelque soit le cas
Annulation individuelle des participants (jusqu'à 10% du nombre de participants)

L'annulation individuelle des participants entraîne le paiement des pénalités suivantes :

Voyages Clé en Main :

A plus de 90 jours : 500 € par personne de frais d'annulation

De 90 jours à 45 jours : 40 % par personne de frais d'annulation du montant total du voyage

De 44 à 31 jours avant le départ : 70 % par personne de frais d'annulation du montant total du voyage

A moins de 30 jours du départ : 100 % du montant total du voyage, hors taxes aéroportuaires.

Quel que soit le voyage : En cas d'annulation, la prime d'assurance n'est jamais remboursable et s'ajoute aux frais d'annulation.

ANNULATION PAR LE DETAILLANT OU L'ORGANISATEUR

Le voyage peut être annulé par l'organisateur ou l'agence si le nombre minimum de 20 participants n'est pas inscrit 21 jours avant la date de départ, pour les voyages dont la durée dépasse 6 jours. Le Voyageur sera alors remboursé de toutes les sommes qu'il aura pu verser mais ne pourra pas prétendre à une indemnisation.

CONTACT :

Lorsqu'une non-conformité est constatée sur place, le voyageur est tenu de la signaler au contact téléphonique qui lui sera fourni dans les meilleurs délais : Un numéro de téléphone vous sera fourni dans votre carnet de voyage.

Le défaut de signalement d'une non-conformité sur place pourra avoir une influence sur le montant des éventuels dommages-intérêts ou réduction de prix dus si le signalement sans retard aurait pu éviter ou diminuer le dommage du client.

Le voyageur pourra également demander de l'aide auprès du contact ci-dessus en cas de difficulté sur place.

Partie B Formulaire d'information standard pour des contrats de voyage à forfait dans des situations autres que celles couvertes par la partie A.

La combinaison de services de voyage qui vous est proposée est un forfait au sens de la directive (UE) 2015/2302 et de l'article L.211-2 II du code du tourisme. Vous bénéficierez donc de tous les droits octroyés par l'Union européenne applicables aux forfaits, tels que transposés dans le [code du tourisme](#). L'entreprise Passion du Monde est entièrement responsable de la bonne exécution du forfait dans son ensemble. En outre, comme l'exige la loi, l'entreprise Passion du Monde dispose d'une protection afin de rembourser vos paiements et, si le transport est compris dans le forfait, d'assurer votre rapatriement au cas où elle deviendrait insolvable.

Droits essentiels prévus par la directive (UE) 2015/2302 transposée dans le [code du tourisme](#) :

- ✓ Les voyageurs recevront toutes les informations essentielles sur le forfait avant de conclure le contrat de voyage à forfait.
- ✓ L'organisateur ainsi que le détaillant sont responsables de la bonne exécution de tous les services de voyage compris dans le contrat.
- ✓ Les voyageurs reçoivent un numéro de téléphone d'urgence ou les coordonnées d'un point de contact leur permettant de joindre l'organisateur ou le détaillant.
- ✓ Les voyageurs peuvent céder leur forfait à une autre personne, moyennant un préavis raisonnable et éventuellement sous réserve de payer des frais supplémentaires.
- ✓ Le prix du forfait ne peut être augmenté que si des coûts spécifiques augmentent (par exemple, les prix des carburants) et si cette possibilité est explicitement prévue dans le contrat, et ne peut en tout cas pas être modifié moins de vingt jours avant le début du forfait. Si la majoration de prix dépasse 8 % du prix du forfait, le voyageur peut résoudre le contrat. Si l'organisateur se réserve le droit d'augmenter le prix, le voyageur a droit à une réduction de prix en cas de diminution des coûts correspondants.
- ✓ Les voyageurs peuvent résoudre le contrat sans payer de frais de résolution et être intégralement remboursés des paiements effectués si l'un des éléments essentiels du forfait, autre que le prix, subit une modification importante. Si, avant le début du forfait, le professionnel responsable du forfait annule celui-ci, les voyageurs peuvent obtenir le remboursement et un dédommagement, s'il y a lieu.
- ✓ Les voyageurs peuvent résoudre le contrat sans payer de frais de résolution avant le début du forfait en cas de circonstances exceptionnelles, par exemple s'il existe des problèmes graves pour la sécurité au lieu de destination qui sont susceptibles d'affecter le forfait. En outre, les voyageurs peuvent, à tout moment avant le début du forfait, résoudre le contrat moyennant le paiement de frais de résolution appropriés et justifiables.
- ✓ Si, après le début du forfait, des éléments importants de celui-ci ne peuvent pas être fournis comme prévu, d'autres prestations appropriées devront être proposées aux voyageurs, sans supplément de prix. Les voyageurs peuvent résoudre le contrat sans payer de frais de résolution lorsque les services ne sont pas exécutés conformément au contrat, que cela perturbe considérablement l'exécution du forfait et que l'organisateur ne remédie pas au problème.
- ✓ Les voyageurs ont aussi droit à une réduction de prix et/ou à un dédommagement en cas d'inexécution ou de mauvaise exécution des services de voyage.
- ✓ L'organisateur ou le détaillant doit apporter une aide si le voyageur est en difficulté.
- ✓ Si l'organisateur ou le détaillant devient insolvable, les montants versés seront remboursés. Si l'organisateur ou le détaillant devient insolvable après le début du forfait et si le transport est compris dans le forfait, le rapatriement des voyageurs est garanti.
- ✓ **Passion du Monde** a souscrit une protection contre l'insolvabilité auprès de l'**APST** [organisme chargé de la protection contre l'insolvabilité]. Les voyageurs peuvent prendre contact avec cet organisme (15 AVENUE Carnot 75017 PARIS – 01 44 09 25 35 info@apst.travel) si des services leur sont refusés en raison de l'insolvabilité de Passion du Monde.

https://www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do;jsessionid=B6B56671A51841699A8FB7B4B5EB08A2.tplqfr21s_1?idArticle=LEGIARTI000036242695&cidTexte=LEGITEXT000006074073&categorieLien=id&dateTexte=20180701